



Médaille François Ferland- 2019

(Saut d'obstacles)

Règles générales

Toutes les épreuves des Médailles Cheval Québec doivent avoir lieu lors des compétitions sur le circuit Or, au Québec.

Les frais d'inscription pour les épreuves de médaille Cheval Québec sont de 35 \$ au maximum.

Cheval Québec fournit les rubans pour la Médaille jusqu'à la 8^e position.

De plus, les organisateurs de compétition sur le circuit Bronze ont la possibilité d'offrir l'épreuve François Ferland ou son équivalent. Les deux meilleurs cavaliers de chaque région sélectionnés aux Jeux équestres du Québec pour l'épreuve Médaille Saut d'obstacles ou les deux meilleurs cavaliers de chaque région qui a offert la Médaille François-Ferland sont éligibles à la Finale de la Médaille François Ferland qui se tient dans le cadre du Concours hippique de Levis. L'objectif de cette démarche est d'aider les cavaliers du circuit Bronze à faire une transition vers le circuit Or.

Médaille François Ferland : information générale

Il n'y a pas d'âge limite pour participer aux épreuves de la Médaille François Ferland.

Les cavaliers seniors doivent être considérés amateurs selon les règles de Canada Équestre.

Les cavaliers ne peuvent pas participer à la Médaille de l'Équipe équestre canadienne et à la Médaille François Ferland durant la même compétition. De plus, les cavaliers participant à des épreuves de saut d'obstacles de 1,20 m et plus, ne sont pas admissibles dans cette épreuve.

Les cavaliers peuvent se qualifier pour les deux finales soit la Médaille François Ferland et la Médaille de l'Équipe équestre canadienne mais ils ne peuvent participer qu'à une seule des deux finales de leur choix.

Il doit y avoir au moins trois (3) concurrents inscrits pour demander la tenue d'une épreuve reconnue.

Seule la martingale à anneaux est permise pour la phase à l'obstacle. La martingale est interdite pour la phase au plat.

Spécifications

La Médaille François Ferland se déroule conformément aux règlements de l'épreuve de la Médaille de l'Équipe équestre canadienne, hormis les exceptions suivantes :

Première phase à l'obstacle

Les concurrents sont évalués conformément aux règlements dans la division de saut d'obstacles.

La hauteur maximale des obstacles est de 1 m.

L'épreuve ne comporte aucune rivière, mais un fossé « *liverpool* » est recommandé.

Les concurrents sont également jugés sur leur assiette, la position des mains, le contrôle des aides et du cheval.

Deuxième phase au plat

La phase au plat s'enchaîne sur la phase à l'obstacle.

Un maximum de douze (12) cavaliers qui terminent le parcours sont admissibles à la phase au plat.

Les cavaliers doivent être jugés en même temps au pas de travail, trot de travail assis, trot de travail enlevé avec allongement des foulées, galop de travail, galop de travail avec allongement des foulées et le contre galop.

Évaluation

Dans les épreuves de médailles, la note en pourcentage est répartie comme suit : 60% pour la phase à l'obstacle et 40% pour la phase au plat.

Médaille François Ferland : LA FINALE

Elle se tient, tous les ans, dans le cadre au Concours hippique de Lévis, à Breakeyville. Les cavaliers du classement final pourront participer à cette finale. Lors de la finale, les points cumulés durant la saison sont effacés et tous repartent à zéro.

Rubans et vestes seront remis par Cheval Québec.

La finale se déroule en 2 phases :

1. Épreuve de gymnastique et épreuve de plat combinées

Cette phase est jugée à partir d'une série d'exercices de gymnastique à l'obstacle dont la hauteur n'excède pas 0,90 m combinée à des exercices au plat.

Un schéma indiquant la distance et l'allure auxquelles chaque exercice doit être exécuté est remis aux concurrents. Chaque cavalier est évalué en fonction du contrôle de sa monture durant l'exécution des exercices.

2. Saut d'obstacles :

L'étape de saut d'obstacles doit avoir lieu sur un parcours composé d'au moins dix (10) obstacles mesurant 1 m au maximum.

Le parcours comporte une combinaison double et une combinaison triple, chacune de celles-ci comprenant au moins un saut en largeur. Deux autres obstacles en largeur devront être disposés ailleurs sur le parcours. L'épreuve ne comporte aucune rivière, mais un fossé « *liverpool* » est recommandé.

Finale :

Les 6 concurrents qui auront cumulé le plus haut pointage sont invités à exécuter un test final.

Ordre de départ :

Phase 1 : L'ordre de départ est établi par le classement cumulatif de l'année dans l'ordre inversé

Phase 2 : L'ordre de départ est établi par le classement de la phase 1 dans l'ordre inversé

Finale : L'ordre de départ est établi par le classement de la phase 2 dans l'ordre inversé

Autres règlements

Lors de la finale, le changement de harnachement entre chaque phase est autorisé.

Les juges accordent une importance égale aux trois phases et les notes sont additionnées entre elles.

Le cheval peut être monté par un autre cavalier dans d'autres épreuves.

Blessure d'une monture : Un cheval qui se blesse une fois l'épreuve débutée pourra être remplacé par un autre cheval sur présentation d'une déclaration officielle de non partant fournie par le vétérinaire de la compétition.